

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 13 avril 2022**

Rapport de la Commission Finances

Préavis no 01-2022

**Demande de crédit pour une étude de faisabilité pour la
construction d'un complexe scolaire à Perroy**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le mercredi 16 mars dans le bâtiment du Martinet F.

Notre commission au complet était composée de Mesdames Anne-Laure Berger et Anne Guisolan, Messieurs Gilles Favre, Rolf Keller, Christian Scaiola et Boris Wirrich.

Messieurs Jean-Yves Goumaz, directeur ad-interim d'ENJEU, Philippe Straub, vice-président du Codir, François Delafoge et Raymond Dufour, membres du CoDir étaient présents à notre réunion pour répondre à nos questions, et nous les en remercions. Madame Marinella Page, présidente du Codir, était excusée.

Pour prendre position, nous avons examiné le préavis mentionné reçu le 15 mars 2022.

Préambule

Depuis l'étude MicroGis faite en 2018, il est possible d'évaluer, de dimensionner et de positionner les projets actuels et futurs. Les besoins en locaux scolaires et sportifs sont avérés.

La Commune de Perroy est propriétaire depuis 1982 d'une parcelle en zone d'utilité publique pouvant remplir une partie de ces besoins.

Actuellement, la DGTL exige que chaque commune, propriétaire de zone d'utilité publique, présente une étude de faisabilité avec mention des besoins avérés pour les 15 prochaines années, afin de maintenir ces zones réservées.

Cette étude doit être déposée au plus tard en été 2022.

Remarques

Nous sommes tout à fait conscients que les besoins de locaux scolaires et sportifs sont avérés.

Le Codir demande la somme de 22'000.- pour une étude de faisabilité. Cette somme doit être investie de façon urgente afin de pouvoir présenter le plan d'étude et bloquer le terrain de Perroy.

Les soutiens politiques que ce soit des 11 communes d'Enjeu ou de l'Etat sont là. Allons de l'avant !

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande à l'unanimité d'accepter le préavis no 01-2022 tel que présenté.

Bursins, le 1er avril 2022



Anne Guisolan, Présidente

Anne-Laure Berger

Gilles Favre

Rolf Keller

Christian Scaiola

Boris Wirrich